Feo de Anaa

Lettre d'informations n°18 – Juillet 2018

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Formation/sensibilisation des élus communaux et de leurs agents assermentés
- ✓ Sauvegarde de la flore menacée de l'atoll soulevé de Anaa
- ✓ Audit de la communication sur les espèces envahissantes

Formation/sensibilisation des élus communaux et de leurs agents assermentés

Durant le mois de juin, dans le cadre de son programme espèces envahissantes, la Direction de l'environnement a mené des formations sur l'environnement à l'attention des communes avec l'aide du Centre de Gestion et de formation (CGF), assurant la formation du personnel communal, et du Syndicat de Promotion des communes de Polynésie française (SPCPF), assurant la formation des élus communaux.

Du 20 au 22 juin, une première formation à l'attention des mutoi assermentés a permis de former les 13 participants aux compétences de l'agent de police municipale en matière d'environnement. En effet, La réglementation autour de la protection de l'environnement est souvent mal connue et donc rarement appliquée. Cette formation avait pour but de former les agents communaux assermentés à la reconnaissance et au relevé d'infractions commises en matière d'espèces nuisibles et envahissantes, de déchets et d'activités impactant l'environnement.

Formation au CGF

Les 26 et 27 juin, une seconde formation a permis de sensibiliser des élus à plusieurs problématiques liées à l'environnement. Il s'agit en effet de préserver les équilibres naturels, qui assurent la production de ressources, l'épuration de l'eau, la lutte contre le réchauffement climatique…. De la résolution individuelle au vote de loi nationale ou d'engagement international, chacun peut agir. Dans cette chaine de mobilisation, les élus communaux, au vu de la connaissance de leur territoire, sont à même d'appliquer des mesures de préservation de la biodiversité et de limiter les dommages liés aux activités et aménagements sur leur territoire.

Formation au SPC

Cette formation avait pour but d'apporter aux élus une vision globale et locale des enjeux liés à la préservation de l'environnement et notamment limiter les processus suivants :

- les atteintes à la biodiversité,
- la pollution de l'eau, de l'air et des sols.

Pour plus d'information, contactez *tahitibioconsulting@gmail.com*

Sauvegarde de la flore menacée de l'atoll soulevé de Anaa

Un projet de sauvegarde de la flore et la faune menacée de l'atoll soulevé de Anaa a été mené par l'association Pu tahi haga no Ganaa de l'atoll de Anaa. Les actions ont été encadrées par Maxime et Joana Hauata, président et secrétaire de l'association, avec la coordination scientifique du botaniste Jean-François Butaud.

Avec l'aide d'une « petite subvention rapide » du BEST 2.0 de 2016, l'association a pu recruter pour la première fois un salarié Petero Paehi pour une durée d'un an, auquel s'est ajouté la présence de 2 CAE, Tavae Mara et Cherwen Toa. Sur le terrain, des bénévoles se sont également joints aux déplacements dans les habitats naturels comme Poehina Tataoa, Marie-Jeanne Tokoragi, Maima Matai (référente de la Commune), Tuieriki Teaka, Puhina Temarono, Teraimareva Hauata. Réalisé entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018, ce projet prévoyait à la fois des actions sur le terrain, une amélioration de la connaissance de la flore et la faune de Anaa, ainsi qu'une sensibilisation de la population, des propriétaires et de la commune.

L'équipe et le panneau présentant le projet

Action 1 : Renforcement des populations naturelles

La multiplication en pépinière a permis de produire des pieds pour le renforcement des populations d'espèces végétales menacées ou la constitution de nouvelles populations dans des sites préservés et au sein d'une parcelle conservatoire et pédagogique située au village principal.

Pépinière pour multiplication

Action 2 : Etude de faisabilité sur la réintroduction du ptilope des tuamotu (pigeon vert)

Une étude de faisabilité sur la réintroduction de ptilopes (pigeons verts) disséminateurs des fruits de certaines espèces menacées a été effectuée par la SOP MANU. La réintroduction d'un tel oiseau sera bénéfique à une grande partie de la flore indigène et endémique, en participant à leur régénération.

Action 3 : Inventaire des escargots et des insectes indigènes

Un inventaire des escargots (malacofaune) a été réalisé dans les formations végétales les moins dégradées, par Olivier Gargomini du Musée Nationale de l'Histoire Naturelle de Paris. En parallèle, des échantillons d'insectes (entomofaune) sont en cours d'identification par Thibault Ramage (entomologiste).

Mission malacologie, janvier 2018

Action 4 : Définition des zones prioritaires et proposition de mesures de gestion

Les données sur la végétation, les escargots et les insectes ont permis à Fred Jacq (écologue), de réaliser une carte des zones prioritaires à conserver.

Les sites de conservation définis ont fait l'objet de discussion avec les propriétaires et le conseil municipal concernant le PGA de Anaa, la gestion traditionnelle par le rahui et les actions de conservation à mener telles que les plantations, la lutte contre les espèces envahissantes et la vigilance pour éviter les incendies liés à la coprahculture.

Action 5 : Sensibilisation de la population

Des actions ont été menées plus largement auprès de la population et des scolaires : conférences publiques, interventions à l'école, visites botaniques, travaux pratiques en pépinière et en plantation.... Un parcours botanique a été mis en place dans les reliques de forêts naturelles du village principal de Tukuhora avec une signalétique consistant en 70 panneaux. Une parcelle conservatoire de plantes patrimoniales a été aménagée comprenant plus d'une centaines d'espèces. Des documents de vulgarisation ont été produits (flore patrimoniale de Anaa, usages des plantes, description des sites patrimoniaux...). Tous ces éléments contribueront au développement d'un écotourisme durable.

L'objectif à long terme de ces actions de conservation au sein de cet atoll soulevé, est de préserver les plantes utiles (alimentation, pharmacopée...), la ressource en eau (lentille) mais également les forêts se développant sur des formations coralliennes, qui agissent comme des digues de protection des zones habitées situées coté lagon, en cas de fortes houles, de dépressions ou encore de cyclones.

Pour plus d'information, contactez hauata.joana@gmail.com

Audit de la communication sur les espèces envahissantes

Depuis 2013 et le lancement du programme « espèces envahissantes », la Direction de l'environnement communique régulièrement sur les thèmes liés à cette problématique. Pour cela de nombreux supports (affiches, spots radio, spots télé, guides, lettres d'information, pages web…) ont été réalisés et diffusés.

Une évaluation de cette communication a été menée début 2018 par un prestataire indépendant. Cette évaluation s'est appuyée sur le baromètre ICAP, qui permet de mesurer comment le message est accepté par la population :

- **I** pour **Information** : la population cible est-elle informée sur les espèces envahissantes ?
- **C** pour **Compréhension** : la population cible comprend-elle le problème lié aux espèces envahissantes ?
- **A** pour **Adhésion** : la population cible adhère-t-elle au concept d'espèces envahissantes ?
- **P** pour **Participation** : la population a-t-elle modifié ses habitudes ?

Dans le cadre de cette étude, un questionnaire a été soumis à près de 260 personnes choisies au hasard sur toute la Polynésie française, dans toutes les classes d'âge et catégories socio-professionnelles.

I pour Information

Il ressort de l'enquête que plus de 90 % des personnes auditées comprennent la notion d'espèces envahissantes. Le miconia, la petite fourmi de feu (PFF), le lantana, le tulipier du Gabon sont les espèces envahissantes le plus fréquemment citées. Le vecteur d'information le plus cité est « le journal télévisé ».

C pour Compréhension

Les réponses montrent que plus de 60% de la population comprend le problème lié aux espèces envahissantes.

A pour Adhésion

Plus de 81% de la population adhère à la lutte. L'adhésion baisse cependant lorsque ces personnes sont confrontées directement aux espèces envahissantes.

P pour Participation

Le passage à l'acte est plus difficile. Les participants incriminent des difficultés liées aux contraintes de biosécurité (horaire d'ouverture, dégradation des plantes, …), la propreté des marchandises à risques (matériaux de construction, compost, …), ainsi que des fraudes au niveau du transport maritime.

L'étude révèle une forme de non-responsabilité de la part des particuliers qui déposent des marchandises au bateau pour un tiers qui habite dans les îles.

L'étude conclut sur les informations attendues par la population, ainsi que sur les vecteurs de communication à favoriser. Il reste à présent à élaborer une communication plus ciblée afin d'améliorer le taux de participation à la lutte contre les espèces envahissantes.

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Signalement d'espèces envahissantes en ligne :
http://www.environnement.pf/signalement

GROUPEMENT ESPÈCES ENVAHISSANTES
DIREN